



09/04/24

SYNDICAT C.G.T. DES TERRITORIAUX DE ROUEN

53 Bourg l'Abbé - 76000- ROUEN

Tél : 02 35 00 29 20

E.Mail : territoriauxrouen@free.fr ou syndicat.cgt@rouen.fr

Guillaume Larose secrétaire Général

Greg Larchevêque secrétaire Général Adjoint



Négociations Régime Indemnitaire des Policiers Municipaux

La CGT dénonce une mascarade et en appelle à la Responsabilité de Mr le Maire!

Après la mobilisation réussie, du 5 Mars, une réunion avec les organisations syndicales s'est déroulée avec le Ministre des Collectivités Territoriales afin d'écouter les revendications des Policiers Municipaux.

Pour la CGT, les annonces faites sont bien en dessous de nos espérances et de nos attentes.

Création de l'ISFE (Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement, en remplacement de l'ISMF) :

-Pour la CGT, l'ISFE accentuera les différences de traitement entre collectivités qui se retrancheront derrière le principe de libre administration.

Prime police ISFE :

Relèvement de 10% pour la catégorie C, de 2% pour la catégorie B et 7% pour la catégorie A

-Pour la CGT, ces propositions présentent des avancées très hypothétiques car rien ne garantit que chaque policier municipal sortira gagnant en termes de salaire.

Plafonds maximums de la partie «engagement» proposés par la ministre : 5 000 € annuels pour la catégorie C, 7 000 € pour la catégorie B et 9 500 € pour la catégorie A.

- **Pour la CGT**, ces plafonds font courir le risque que ce dispositif, remplaçant l'IAT, devienne une prime au mérite. Cette prime sera attribuée mensuellement à hauteur de 50% du montant plancher soit 2 500 € divisés par 12 ; les 50% restants étant versés en fin d'année.

- **Pour la CGT**, cette prime au mérite conduira inévitablement à des dérives telles que des incitations à verbaliser à outrance, préjudiciables pour les relations police/population, excès de zèle, prime à la tête du client, course entre agents....

Après les annonces salariales, le Ministre a fait également l'annonce du « *Beauvau des Polices Municipales* » où sera discuté, dans les 6 prochains mois l'évolution du cadre d'emploi. Nos collègues veulent de la réactivité, ils ne veulent pas être considérés comme des supplétifs et ne souhaitent pas non plus devoir accomplir, demain, des tâches de procédure dont la police nationale ne veut plus, sans avancées sociales et salariales.

Alors que Monsieur le Maire récemment fait l'éloge de la Police Municipale en donnant les chiffres du bilan après une année de création de la Brigade de Nuit, il ne faudrait pas qu'il oublie les autres collègues qui quotidiennement sont confrontés en brigade, aux incivilités, outrages, non-respect de l'uniforme... **EUX AUSSI doivent être remerciés et ne pas être les oubliés de la rue Orbe !**

La Police Municipale se développe de jour en jour, la Police Nationale se décharge quotidiennement sur nos collègues par manque d'effectifs, le bilan présenté par Mr le Maire en est l'exemple parfait.

Il est important de valoriser leur métier au plus vite, la CGT des Territoriaux de Rouen revendique :

-Un montant fixe de l'ISFE (anciennement ISMF, prime police) incluant les hausses et que chaque policier municipal en bénéficie.

-Une prime plancher de 2500 euros obligatoire pour tous les agents, versée sur 12 mois tous les ans. Pour l'autre partie restante nous exigeons le versement en Décembre.

L'ensemble des Policiers Municipaux reste mobilisé dans l'action afin d'obtenir ces augmentations salariales !!

